



L' Association Sportive du collège continue ses activités ...

publié le 03/12/2020

AS patinoire ... et organisation de l' Association Sportive

Nous avons proposé des challenges différents :

- mercredi 18 novembre : "Remise en forme",
- mercredi 25 novembre : "Cross",
Nous avons parcouru 163,800 km avec les quelques 47 élèves présent sur l'après-midi.
- mercredi 2 décembre : "Artistique".

Les vidéos (et photos) sont récupérables sur clés USB auprès de Mme MASSE.



Cliquer sur la photo pour l'agrandir.

La piscine (Ganterie) est accessible le mercredi, pour les « débutants » de 13 à 14H, et pour les « nageurs » de 14 à 15H, dans l'eau.

Pour les séances à la patinoire et la piscine, il faut fournir la fiche « Association Sportive Collège Ferdinand Clovis PIN » rempli par les familles, autorisant et confirmant la participation à l'activité du mercredi après-midi, fiche à conserver par l'élève et à présenter lors de son arrivée au professeur.

Ce document sert aussi d'attestation de déplacement en cas de contrôle.

Et sans vouloir nous avancer, selon les décisions ministérielles, nous devrions pouvoir continuer ainsi les mercredis 9 et 16 décembre et les mercredis 6 et 13 Janvier.

Organisation de l' Association Sportive du collège

- Lundi : Volley / « Basket » adapté et Danse
- Mardi : Multi activité
- Jeudi : badminton et tennis de table

Les élèves mangent avec leur classe et se rendent au Gymnase dès que possible sur le créneau de 12H30 à 13H25.

*Pour s'inscrire à l'Association sportive :

fiche « Autorisation parentale [🔗](#) » et cotisation de 20 euros pour tout le long de l'année et 10 euros pour les frères et sœurs.

*Les informations sont inscrites et mises à jour sur le tableau de l'Association Sportive dans la cour du Collège.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.